

**GAEC FORTRIE
FERME DES WATTINES
02450 DORENGT**

Laon, le **30 JUIN 2020**

Madame, Monsieur,

Vous exploitez un élevage de 300 vaches laitières à l'adresse susvisée, qui relève du régime de l'enregistrement au titre de la rubrique 2101-2b de la nomenclature des installations classées pour la protection de l'environnement (ICPE).

Vous m'avez fait part le 11 mai dernier, de votre projet de modifications de vos installations d'élevage avec :

- la création d'un silo supplémentaire, d'un bâtiment de stockage et l'installation d'une distribution automatisée,
- et l'ajout de trois ilots au plan d'épandage, situés dans des communes déjà concernées.

Dans son rapport du 16 juin 2020 **ci-joint**, l'inspecteur des installations classées de la Direction départementale de la protection des populations, considère que ces changements ne constituent pas une modification substantielle au sens de l'article R.181-46 du code de l'environnement.

Je prends donc acte du changement susvisé. Les prescriptions des actes précédemment délivrés demeurent applicables.

Je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de mes sentiments les meilleurs.



Vincent ROYER

Direction Départementale
de la Protection des
Populations

Service Santé et
Protection Animales et
Environnement

Dossier suivi par :
PRISSIMITZIS Hervé

Tél. : 03 64 54 61 13
Fax : 03 64 54 61 48

Réf. : CA2020-01175
CD 2020-01499

DIRECTION DÉPARTEMENTALE DES TERRITOIRES
Service Environnement
Unité de Gestion des ICPE, déchets
50 Boulevard de Lyon
02 011 LAON Cedex

Objet : GAEC FORTRIE- Commune de DORENGT : Avis sur Porté à connaissance.

Barenton Bugny, le 16 juin 2020

J'ai reçu le 25 mai 2020, pour avis, un porté à connaissance déposé par le GAEC FORTRIE, sur la commune de DORENGT.

Le GAEC FORTRIE exploite un élevage de vaches laitières, qui relève du régime de l'enregistrement au titre de la rubrique 2101-2 b (vaches laitières) de la nomenclature des installations classées pour la protection de l'environnement (ICPE).

D'une part les exploitants font connaître la modernisation du système d'alimentation avec une distribution automatisée. Ce projet nécessite la construction d'un bâtiment de stockage d'aliments qui servira de cuisine et la réalisation d'un silo supplémentaire.

D'autre part le GAEC déclare que des parcelles récemment récupérées sont ajoutées à son parcellaire d'épandage.

Considérant que :

x Il n'y aura pas d'augmentation de l'effectif des vaches laitières l'élevage.

x Les projets de construction du bâtiment et de réalisation du silo respectent les distances d'implantation imposées par la réglementation ICPE.

x L'impact visuel du projet ne sera pas augmenté, car le bâtiment sera implanté au milieu du site d'élevage, masqué par le bâti existant et que le silo couloir supplémentaire sera juxtaposé aux silos existants.

x Un permis de construire pour ces projets a été déposé par la GAEC FORTRIE et nous a été transmis pour avis le 11 juin 2020.

x Les parcelles d'épandage supplémentaires sont situées sur des communes consultées dans le cadre de l'instruction de la demande d'enregistrement.

x Ces parcelles augmenteront le parcellaire d'épandage de 38,41 hectares, ce qui permettra de faire baisser la pression azotée de l'exploitation de 151 à 135 kg d'azote/ha/an.

Après instruction du dossier, la modification n'apparaît pas comme substantielle au titre de l'article R.512-54/ R. 512-46-23/ R. 181-46 du code de l'environnement.

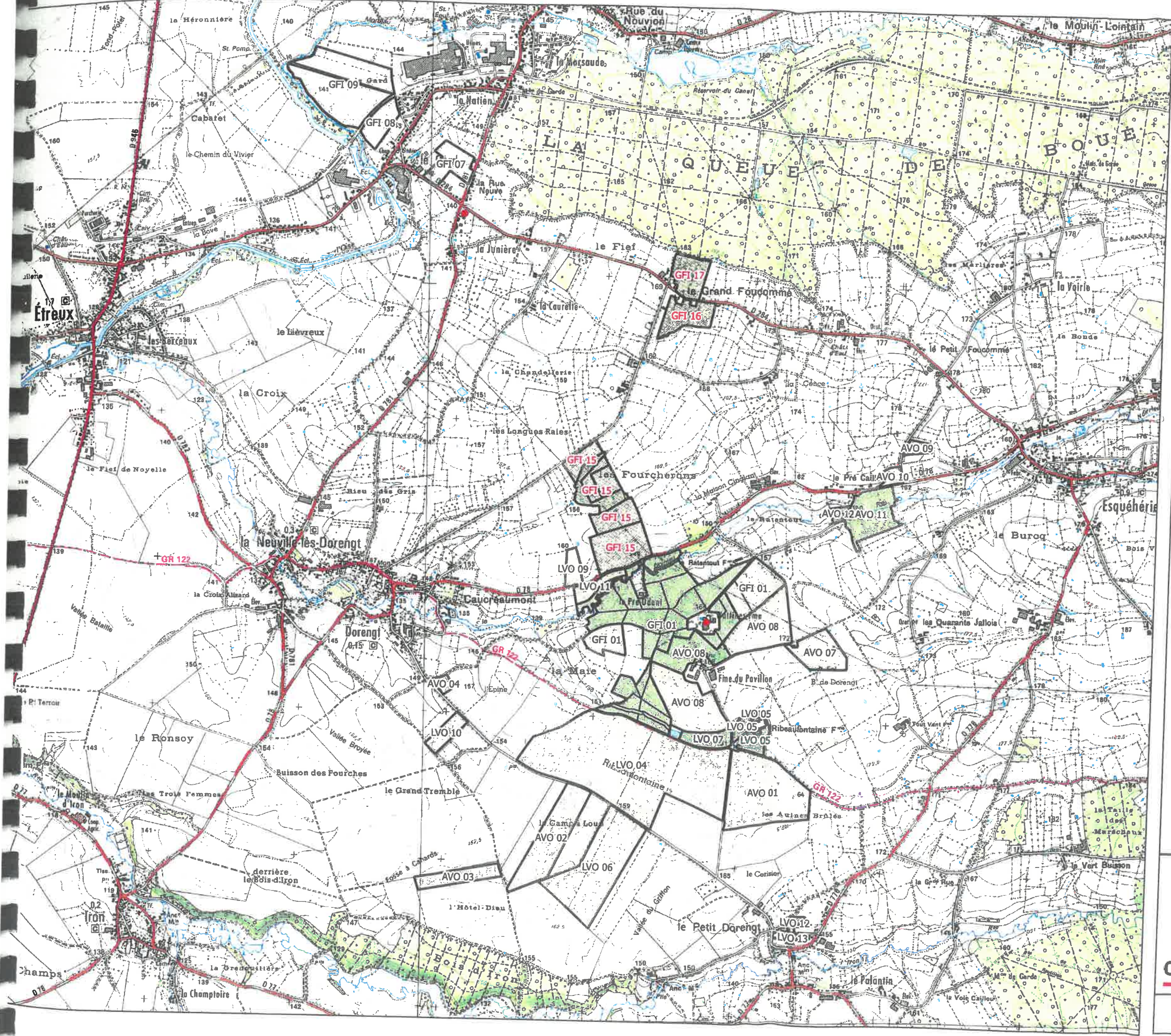
Il n'y a par ailleurs pas lieu de fixer des prescriptions complémentaires.

C'est pourquoi je vous propose de donner acte au GAEC FORTRIE pour les éléments qu'il a portés à la connaissance du préfet en application de l'article R. 512-54 / R. 512-46-23 / R. 181-46 du code de l'environnement.



La Directrice départementale,

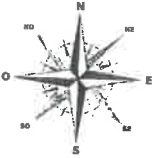
Dr Vre Bénédicte SCHMITZ



GAEC FORTRIE

Localisation des parcelles mises à disposition

Légende:



● Localisation du site d'élevage

Parcelles exploitées par:

- GAEC Fortrie
- Vanhoutte Arnaud
- Vanhoutte Ludovic

Occupation du sol:

- Terres
- Surfaces toujours en herbe

GFI 15/16/17 Nouvelles parcelles



Avenir
CONSEIL ÉLEVAGE

Echelle 1/ 25 000

Avril 2020

CS 50341 - 5 Avenue François Mitterand
59400 Cambrai - 0327726666